

N/REF : 3/10/2025 10H14 C:010772 I:17271

V/Email reçu le Vendredi 03/10/2025 à 10H14

SELON DEVIS N° 5100014

BIONEST FRANCE

**17 AVENUE DU GIROU
31620 VILLENEUVE LES BOULOC**

IMMEUBLE : 2 CHENE
2 RTE DE LA CHAPELLE DU CHENE
53320 LOIRON RUILLE

Rennes, le 07 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2 CHAPELLE DU CHENE - MR BORDET PHILIPPE 06 37 04 00 69

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5100014 du 02/10/2025 d'un montant de
356,70€ TTC + DECHETS

Donneur d'ordre : Mme S. FONDENEIGE

INTERVENTION DU 06/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYGE MICRO STATION 4M3
DÉCANTEUR, AÉRATEUR ET CLARIFICATEUR
ÉVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGRÉE
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 06/10/25 à 15H45 Mme S. FONDENEIGE

FB TT Email envoyé le 02/10/25 à 16H07 Mme S. FONDENEIGE

LES DECHETS POMPE DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS MATIERES DE VIDANGE : 19,50 EUROS HT / M3

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	297,25	297,25
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
4,00	Traitement déchets	19,50	78,00

TOTAL H.T.	375,25
T.V.A. a 20,00%	75,05
TOTAL T.T.C.En EURO	450,30

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.